

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 5 février 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3 et 4 février 2020

2020 DGRI 6 Mise à disposition gratuite des salons de l'Hôtel de Ville au bénéfice de l'Association La Clef pour l'organisation du FORUM INTERNATIONAL DES DROITS DES FEMMES, le 16 avril 2020.

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 21 janvier 2020, par lequel Mme la Maire de Paris propose la mise à disposition gratuite des salons de l'Hôtel de Ville (*salle des fêtes, salon des Arcades, salon Georges Bertrand, salon Jean-Paul Laurens*) au bénéfice de l'Association La Clef pour l'organisation du FORUM INTERNATIONAL DES DROITS DES FEMMES, le 16 avril 2020 ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN au nom de la 7ème commission,

Délibère :

Une mise à disposition gratuite des salons de l'Hôtel de Ville au bénéfice de l'Association La Clef pour l'organisation du FORUM INTERNATIONAL DES DROITS DES FEMMES, le 16 avril 2020. Cette mise à disposition est évaluée à 8 000 euros HT.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO